

L’empreinte carbone du fonds FCT Younited France s’élève à 183tCO₂e/M€/an¹

Younited Credit annonce également les performances nettes de ses fonds France et Italie pour l’année 2020, de respectivement +2.5% et +2.9%².

Afin de mieux appréhender l’impact de ses activités de crédit à la consommation, Younited mesure, pour la première fois et en partenariat avec Deloitte, l’empreinte carbone du FCT Younited France, dont les clients sont principalement des investisseurs institutionnels (banques, assureurs, caisses de retraites et mutuelles).

Cette mesure se veut être le point de départ d’un renforcement des engagements de Younited en faveur d’une réduction des impacts environnementaux liés à son activité de crédit à la consommation dans le cadre de sa politique RSE.

L’actif du fonds est un portefeuille de 60 000 crédits à la consommation à taux fixe et amortissables, avec un encours à fin 2020 de 225M€.

Le calcul de l’empreinte carbone du fonds inclut l’ensemble des émissions directes et indirectes (périmètre 1, 2 et 3³), et repose notamment sur la base carbone de l’ADEME (base de données publiques présentant les facteurs d’émission calculés sur l’ensemble du cycle de vie des biens et services).

Il en résulte une empreinte carbone du FCT Younited France de 183 tCO₂e/M€ investi/an, qui se compare favorablement à des actifs comme le STOXX® Europe 600 Index, dont les émissions sont estimées à 247tCO₂e/M€/ an pour les périmètres 1, 2 et 3, ou encore les obligations souveraines européennes, dont les empreintes se situent généralement autour de 400tCO₂/M€/an.

Charles Egly, co-fondateur & Président du Directoire de Younited, déclare : « *Cette mesure de l’empreinte carbone est une nouvelle étape dans le développement de notre politique ESG, qui va se poursuivre en 2021. Cela permet également de montrer à nos investisseurs institutionnels une nouvelle caractéristique de la classe d’actif, qui a par ailleurs très bien résisté en 2020 avec des performances en ligne avec nos objectifs* ».

Vincent Auriac, Président d’Axylia, spécialiste de la finance responsable qui collabore avec Younited depuis de nombreuses années, déclare : « *La mesure de l’empreinte carbone des investissements est en train de devenir une donnée incontournable pour les investisseurs institutionnels, ils vont ainsi pouvoir orienter une partie de leur stratégie sur des actifs « bas carbone* ».

1. tCO₂e/M€/an : tonne équivalent CO₂ par million d’euro investi

2. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** Historique des performances : <https://www.younited-credit.com/invest/rapports-mensuels-des-fonds> La documentation des FCT, comptes audités et reporting hebdomadaire sont disponibles sur demande auprès de la Société de Gestion à l’adresse suivante : <https://www.eurotitrisation.fr> . **L’investissement dans les fonds Younited comporte un risque de perte, totale ou partielle, du capital investi.**

3. le périmètre 1 ou scope 1 couvre les émissions directes provenant de sources propres ou contrôlées. Le scope 2 couvre les émissions indirectes provenant de la production d'électricité. Le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise

A propos de Younited Credit

Younited Credit révolutionne le prêt à la consommation en Europe. Ses technologies d'analyse crédit permettent la souscription en ligne la plus simple du marché et une réponse ultra-rapide aux demandes de financement de 500 à 50 000 €.

Seule plateforme de prêts aux particuliers en Europe disposant de son propre agrément d'Établissement de crédit, son modèle innovant de refinancement permet à des investisseurs professionnels (particuliers, mais aussi personnes morales : entreprises, assureurs, fondations, caisses de retraites, etc.) de financer directement les crédits à la consommation des ménages français, italiens, allemands, espagnols et portugais. La plateforme peut aussi recevoir des fonds du public (dépôts à terme).

Les technologies conçues par Younited Credit sont proposées depuis 2018 par Younited Business Solutions à un grand nombre d'acteurs (banques, assureurs, opérateurs mobiles, e-commerçants) qui peuvent accéder via des API à sa plateforme de crédit, sur un mode SaaS, et proposer ainsi un accès au crédit à leurs clients. Les technologies Younited Credit se retrouvent ainsi dans l'Application de la néo-banque N26, mais aussi chez la banque en ligne Fortuneo, ou encore sur le site de Iliad-Free comme moyen de paiement de la Freebox Devialet. La plateforme 100% cloud permet notamment de tirer parti des données open banking accessibles depuis l'entrée en vigueur de la directive DSP2.

Younited Credit a levé plus de 165 millions d'euros de capitaux propres, est présente dans 5 pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Allemagne) couverts par ses 350 collaborateurs à Paris, Rome, Barcelone et Munich – dont plus de 100 ingénieurs, développeurs et data scientists. A date Younited a octroyé plus de 400 000 crédits, pour plus de 2 milliards d'euros de financement de prêts cumulés.

Younited Credit a été sélectionnée par le Gouvernement Français parmi les entreprises du Next40, qui regroupe les 40 scale-up françaises ayant le potentiel de devenir des leaders mondiaux.

Plus d'informations : <https://www.younited-credit.com> – Suivez-nous sur Twitter : [@younited](https://twitter.com/younited)

Espace presse

<https://www.younited-credit.com/presse/>

Contacts presse

Agence Rumeur Publique

Hugues Morette & Vanessa Marlier

younited@rumeurpublique.fr

Le présent document s'adresse à des investisseurs professionnels. Il est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement, ni une offre de souscription et ni un conseil personnalisé. Il ne peut être considéré comme un démarchage ou une sollicitation. Sous réserve du respect de ses obligations, Younited SA (« Younited ») ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. Les données contenues dans le présent document ne sont ni contractuelles, ni certifiées. La responsabilité de Younited ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. **Les performances passées et prévisionnelles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie.** Les estimations et prévisions de taux de défaut et de performance des fonds sont le résultat de simulations qui ont été réalisées de bonne foi par Younited à titre d'information uniquement. Elles sont basées sur divers paramètres sélectionnés par Younited qui tiennent notamment compte du taux de défaut estimé des emprunteurs au moment où elles ont été effectuées et de données historiques ne préjugant en rien de l'évolution future de la performance réelle des fonds. Younited décline toute responsabilité (i) quant à la pertinence, l'exactitude ou l'opportunité de ces estimations, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle et, (ii) pour toute erreur ou omission dans leur calcul ou lors de leur diffusion. Younited, ou quelconque de leurs dirigeants et salariés, ne sauraient être tenus pour responsables d'une perte quelconque résultant de façon directe ou indirecte de la consultation ou de l'utilisation de ces estimations. Le règlement général et le règlement particulier des FCT Younited sont remis aux souscripteurs préalablement à la souscription et mis à disposition sur simple demande. Les souscripteurs doivent considérer le degré d'exposition aux différents risques au regard de leur allocation globale et de leur situation individuelle. Ils peuvent par ailleurs consulter, s'ils l'estiment nécessaire, leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Les parts de fonds font l'objet d'un placement privé réservé aux investisseurs professionnels au sens de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier. **L'investissement dans les fonds Younited comporte un risque de perte, totale ou partielle, du capital investi.**